



## FAVORISER LA SANTÉ ET LA PROTECTION DES MIGRANTS VULNÉRABLES TRANSITANT PAR LE MAROC, LA TUNISIE, LA LIBYE, L'EGYPTE ET LE YÉMEN

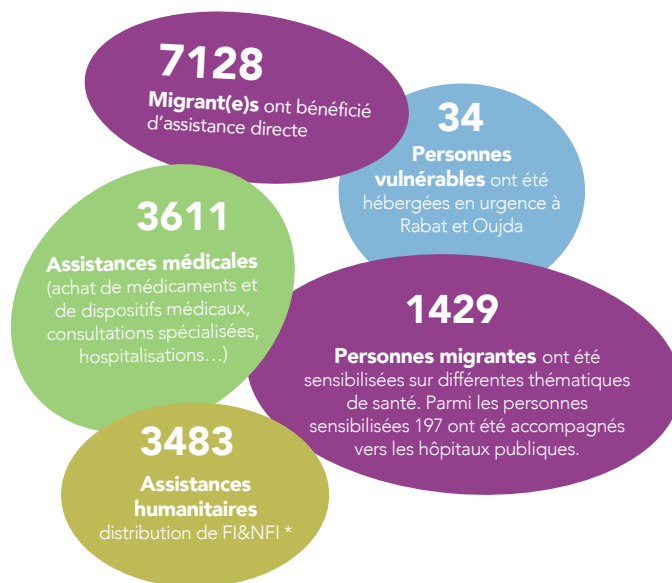
DU 1<sup>ER</sup> FÉVRIER 2018 AU 31 JUILLET 2020

### Contexte du projet

Différentes raisons (guerres, instabilités politiques, crises économiques, manque d'opportunités, etc.), incitent un nombre important de personnes à quitter leurs pays d'origine en Afrique subsaharienne et au Moyen-Orient pour tenter des voyages souvent dangereux dans l'espoir d'un mieux-être et de sécurité. Ces personnes migrent à travers les pays tels que le Maroc, l'Egypte, la Tunisie, la Libye et le Yémen vers les Etats membres de l'UE et/ou vers des pays voisins dans le cas du Yémen.

Vu les conditions dans lesquelles se déroule la migration, les vulnérabilités des populations en mobilité et les besoins des Etats membres confrontés à ce phénomène, l'OIM avec l'appui financier du Ministère des Affaires Etrangères de la Finlande a mis en œuvre de mars 2015 à janvier 2018, le projet intitulé « Promotion de la santé et du bien être parmi les migrants au Maroc, en Egypte, en Libye, en Tunisie et au Yémen » dont l'objectif principal est de soutenir les gouvernements des pays impliqués dans la gestion de la migration avec un accent sur la promotion de la santé et du bien-être parmi les migrants. Durant les 33 mois dudit projet, plusieurs activités ont été mise en œuvre conduisant aux résultats suivants.

### Résultats clés de la phase I au Maroc



- Un réseau d'éducateurs pairs a été mis en place. Ce réseau assure la sensibilisation de la population migrante ainsi que l'accompagnement des plus vulnérables.
- Des formations au profit des élus locaux, des ONG ont été organisées.
- Une table ronde ayant réunie des acteurs multisectoriels a été organisé à l'occasion de la journée Internationale du Migrant 2016.
- Un forum inter-régional sur la santé et la migration avec la participation de différents pays du pourtour méditerranéen a été organisé pour partager les bonnes pratiques en matière de santé et migration.

\* Food Items & Non Food Items

Ce projet contribue aux **Objectifs de Développement Durable 2030 (ODD)** et à la **Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile (SNIA)**



## Phase II du projet :

Malgré ces initiatives et les progrès aussi bien au niveau national que régional, beaucoup reste à faire notamment en matière d'opérationnalisation du PSNSI\* et de ses déclinaisons en PSRSI\*\*, de renforcement des capacités du système de santé national, de gouvernance de la santé des migrants, de recherche et de partage d'information dans le domaine de la santé et de la migration, d'assistance directe y compris psychosociale aux migrants en situation de vulnérabilité et de soutien à la mobilisation communautaire pour une meilleure protection des droits des migrants.

C'est conscient de ces besoins que l'OIM avec l'appui financier de la coopération de la Finlande pour le développement met en œuvre cette deuxième phase du projet intitulé « Favoriser la santé et la protection des migrants vulnérables transitant par le Maroc, la Tunisie, la Libye, l'Égypte et le Yémen ». Ceci pour combler les lacunes identifiées lors de la phase précédente dans les cinq pays impliqués.

\* PSNSI : Plan Stratégique National Santé Immigration

\*\* PSRSI : Plan Stratégique Régional Santé Immigration

## Objectif général :

**Accompagner les gouvernements du Maroc, de l'Égypte, de la Tunisie, de la Libye et du Yémen pour améliorer la santé et la protection des migrants vulnérables qui transitent par ces pays.**

## Résultats escomptés au Maroc :

- Les autorités nationales ont été sensibilisées et accompagnées dans l'élaboration et mis en œuvre des politiques de santé publique et de protection sociale répondant aux besoins spécifiques des migrants vulnérables.
- Une assistance médicale, humanitaire et psychosociale directe est fournie aux migrants vulnérables transitant par le Maroc.
- Les connaissances et compétences des acteurs nationaux et locaux ont été renforcées pour répondre efficacement aux besoins de santé et de protection des migrants vulnérables.
- La coopération sud-sud et régionale ainsi que la coordination nationale sont renforcées pour promouvoir les initiatives de recherches en matière de santé et migration et de protection des migrants vulnérables dans la région.

## Activités du Projet au Maroc

- Appuyer l'opérationnalisation des plans nationaux et régionaux (PSNSI & PSRSI)\* à travers l'organisation d'une série de dialogues, de tables rondes et d'ateliers.
- Organiser un voyage d'échange au profit des officiels du gouvernement afin d'apprendre des expériences d'un autre pays qui a réussi l'intégration des migrants dans le système de santé et de protection.
- Organiser des sessions de formations et de sensibilisations au profit des acteurs gouvernementaux, non-gouvernementaux et des communautés de migrants.
- Mettre en place une initiative pilote de mobilisation des compétences des professionnels de santé subsahariens lauréats du Maroc.
- Améliorer l'accès à l'assistance directe (humanitaire, médicale, psychosociale et protection) aux migrants vulnérables, notamment les victimes de la traite, les survivants de violences basées sur le genre et les enfants non accompagnés et séparés (UASC).
- Organiser au Maroc, une conférence sur la coopération sud-sud avec la participation des autres pays impliqués.
- Organiser un forum académique pour promouvoir la recherche dans le domaine de la santé et la migration.
- Tenir une école d'été sur migration et santé et la protection au niveau régional dans un des pays impliqués.